Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Près de 5 millions pour le Centre des grands brûlés du CHUV

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 4.94 millions pour les travaux de restructuration du Centre des grands brûlés du CHUV. Ouvert en 82, il couvre l'ensemble de la Suisse romande et n'arrive plus à répondre aux besoins. Il doit être adapté aux normes actuelles en matière d'hygiène et de sécurité. Le crédit demandé permettra d'augmenter sa capacité, d'assurer une meilleure prise en charge des grands brûlés et d'améliorer son intégration au Service de médecine intensive adulte.

Le Centre des grands brûlés du CHUV est, avec celui de Zurich, le seul centre spécialisé dans ce domaine en Suisse. Il accueille une cinquantaine de patients par année qui nécessitent des soins intensifs et continus particulièrement longs et complexes.

Le centre est l'une des unités du Service de médecine intensive adulte. Situé au niveau 05 du bâtiment hospitalier principal du CHUV, il a été conçu dans les années 70 et mis en service en 1982. Bien que régulièrement entretenu, le Centre des grands brûlés manque aujourd'hui d'espace. Il ne répond plus aux besoins et doit être adapté aux normes actuelles en matière d'hygiène hospitalière et de sécurité.

Le crédit demandé permettra notamment de redimensionner la capacité d'accueil du centre tout en assurant une meilleure prise en charge des grands brûlés. Concrètement:

- Le nombre de boxes d'isolement sera porté de 3 à 4 et leur taille sera augmentée afin qu'on puisse y doucher les patients et procéder à de petites interventions.

- Une liaison directe sera créée entre le Centre des grands brûlés et le Service de médecine intensive adulte, afin de favoriser les synergies entre ses différentes unités.

- L'ensemble des locaux et des installations techniques sera adapté aux nouvelles

normes en vigueur. Le nouvel aménagement améliorera également l'apport direct ou indirect de lumière naturelle.

La nécessité de maintenir le Centre des grands brûlés en activité pendant toute la durée des transformations a conduit à un découpage des travaux prévus en deux étapes, d'une durée d'environ huit mois chacune. Si la demande de crédit d'investissement est acceptée, les travaux devraient se dérouler de septembre 2008 à décembre 2009.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2008

DSAS, Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, 021 316 50 04 - Bernard Decrauzat, Directeur général du CHUV, 021 314 14 01